

LE RALLYE DES VIGNOBLES

Départ et arrivée dans l'Île de Cosne, face au Camping
Cosne-Cours-sur-Loire

7 et 8 octobre 2017

A l'occasion de son 40^e Rallye des Vignobles, l'UCS Cyclotourisme vous espère nombreux (*ils étaient 178 cyclos au 1^{er} Rallye*) pour fêter cet événement.

Samedi 7 octobre

« Abbayes et Châteaux »

Cette année vous découvrirez les abbayes et châteaux de la région. Entre autres le château des Granges (16^e siècle) à Suilly-la-Tour, ayant appartenu à la famille de Lesseps. Puis le château de Challoy (16^e siècle). Quelques kilomètres plus loin, près de Donzy, le château de la Motte Josserand (13^e siècle), une des plus belles constructions du Moyen Age dans le Nivernais. Sur le retour, vous arrivez à la Commanderie de Villemoison, seul vestige des Templiers répertorié dans la Nièvre, la chapelle date du 12^e, elle est typique des templiers romanes, rectangulaire et massive.

Dimanche 8 octobre

« Les trois vignobles »

Afin de marquer ce 40^e Rallye nous avons prévu quelques boucles supplémentaires (*facultatives*) pour les plus aguerris (*attention les mollets !*). Direction le Sancerrois en passant par Ste-Gemme, Sury-en-Vaux et accueil réconfortant à la Cave de la Mignonne. Après avoir admiré le magnifique panorama à l'Esplanade de Sancerre vous prenez la direction du Pouillysois. Encore quelques côtes et arrivée au ravitaillement de Pouilly-sur-Loire, au Pavillon du milieu de Loire. Maintenant cap sur St-Andelain, St-Laurent et les coteaux du Giennois à la découverte de ce vignoble qui propose ses blancs, rouges et rosés de qualité. Pour terminer direction Cosne, où vous attendent collation, récompenses et vin d'honneur.

Permanence

Une permanence sera assurée
le samedi 7 octobre de 10 heures à 19 heures
dans l'Île de Cosne face au camping

Attention :
Départ et arrivée dans l'Île de Cosne
Face au Camping

Samedi : Départ de 13h à 14h - Cyclo 70 km

Dimanche : Départ: de 8 h à 10 h

C 1 – Cyclo 52 km V 1 – VTT 20 km
C 2 – Cyclo 80 km V 2 – VTT 40 km
C 3 – Cyclo 103 km V 3 – VTT 50 km
M 1 – Marche 12 km
M 2 - Marche 20 km (M2 Départ 8h)

Récompenses À partir de 14 heures de très nombreuses récompenses seront distribuées dans chaque discipline aux clubs présents.

Animations Différentes animations vous seront proposées sur podium avant la remise des récompenses.

Restauration rapide sur place

TOMBOLA GRATUITE LE DIMANCHE
Tirage permanent de 11 h à 14 h
pour les participants présents
Produits du Terroir, etc.

Règlement Le Rallye des Vignobles n'étant pas une course, aucun temps ni classement ne seront publiés.

Les participants devront se considérer en excursion personnelle, respecter le Code de la route et les arrêtés municipaux des localités traversées et respecter l'environnement.

L'UCS Cyclotourisme décline
toute responsabilité en cas d'accident.
Le port du casque est vivement conseillé.

INSCRIPTIONS : sur place ou par correspondance
(Ravitaillements et Dégustations compris)

Engagements par correspondance

Courrier : Sylviane Bezou – 3, chemin du Rio-Merlin
Villechaud, 58200 Cosne Cours sur Loire
Tél. 03.86.26.70.88 – 06.48.48.21.13

Courriel : sylviane.bezou@orange.fr

Chèques à l'ordre de : UCS Cyclotourisme

Parcours et reçus seront à retirer à la permanence
Samedi de 10 heures à 19 heures
Dimanche à partir de 8 h

Sites Internet Club : <http://ucs-cosnesurloire.ffct.org>

Mairie : <http://www.mairie-cosnesurloire.fr>

Responsable :

Bernard BIZET, Le Petit Pâtis, 18240 Léré
Tél. 06 10 76 50 94

Courriel : brbizet@wanadoo.fr

Engagements par correspondance :
Ristourne 0,50 € par licencié (minimum 5 par club)
Envoi au plus tard le 4-10-2016

Licenciés FFCT :
Samedi : 2,00 €
Dimanche : C1 – V1 – M1 3,00 €
C2 - C3 – V2 – V3- M2 4,00 €

Autres Fédérations et non licenciés :
Samedi : Cyclo 3,00 €
Dimanche : M1 4,00 €
C1 – V1 – M2 5,00 €
C2 – C3 – V2 – V3 6,00 €

Jeunes de moins de 18 ans :
Licenciés FFCT GRATUIT
Autres Fédérations Samedi 1,00 €
et non licenciés. Dimanche 2,00 €

Retenez dès à présent les dates
du 41^e Rallye des Vignobles
13 et 14 octobre 2018